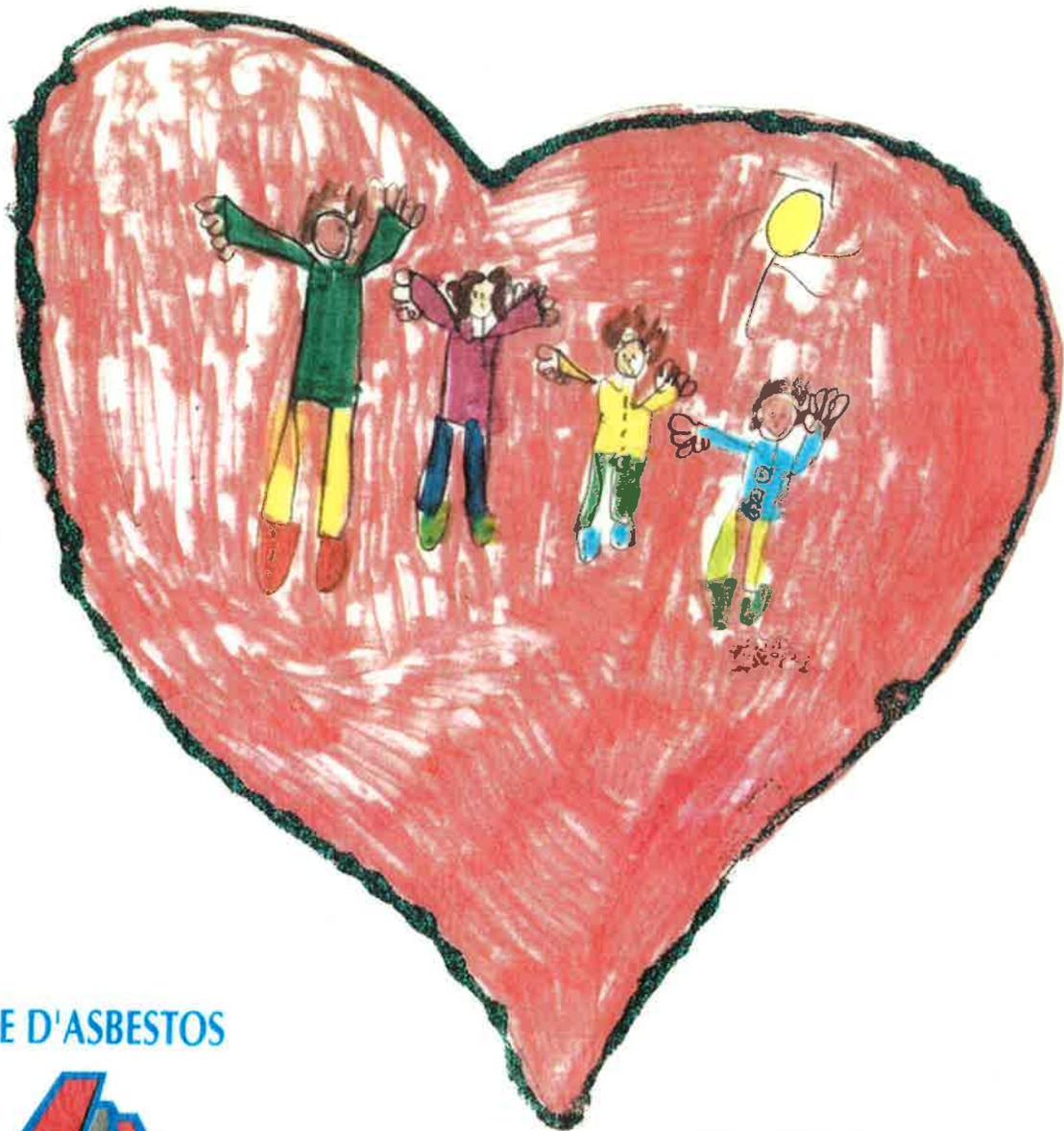


# « Au cœur des familles... »



VILLE D'ASBESTOS



***Politique  
Familiale***



**VILLE  
D'ASBESTOS**



*Message*

*de la Maitresse*

*de la Ville d'Asbestos*

*À vous tous, bonjour.*

*En ma qualité de maitresse, j'ai le privilège d'être associée de très près à la politique familiale. Nous souhaitons la promouvoir et lui donner « écho » par nos actions.*

*La famille n'est-elle pas la première valeur d'une société en santé? Valeurs d'amour, de tolérance, de respect, d'ouverture d'esprit etc., lesquelles doivent inspirer notre vision du présent et du futur pour se concrétiser dans notre façon d'agir et de planifier.*

*Je voudrais remercier le ministère de la Famille qui par son intervention nous a permis de concrétiser ce projet indispensable de sensibilisation face aux réalités que vivent nos jeunes familles.*

*Merci au Comité d'y avoir consacré temps et énergie.*

*Merci à mon Conseil municipal pour son appui.*

*Nos jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain; il nous incombe de protéger, de soutenir et de guider cette richesse inestimable.*

*Louise Moisan-Coulombe  
Maitresse d'Asbestos*

**Adresse :**  
185, rue du Roi  
Bureau 200  
Asbestos (Québec)  
J1T 1S4

**Téléphone :**  
(819) 879-7171, poste 222

**Télécopieur :**  
(819) 879-2343

**Courriel :**  
dir.gen@ville.asbestos.qc.ca

## Mot de la conseillère municipale responsable des questions familiales

Bonjour,

C'est avec un immense plaisir que je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont rendu possible l'élaboration de cette politique familiale.



Nous l'avons travaillée en collaboration avec plusieurs intervenants du milieu; elle se veut un outil de travail pour les dirigeants municipaux d'Asbestos.

Cette politique familiale va faire en sorte d'améliorer la vie de tous les jours de nos familles jeunes et moins jeunes. Je porterai une attention particulière et un suivi assidu à ce dossier.

**Nicole Forgues, conseillère municipale  
Ville d'Asbestos**



# TABLE DES MATIÈRES

Mot de la Mairesse .....	2
Mot de la conseillère municipale responsable des questions familiales .....	3
Historique de la Politique Familiale au Québec .....	5
Historique de la Politique Familiale à Asbestos .....	6
Portrait des familles d'Asbestos .....	7
1) Profil de la population .....	7
2) Situation des familles .....	9
a) la réalité démographique des familles .....	9
1) les caractéristiques .....	9
2) la composition familiale .....	9
b) les préoccupations familiales .....	9
1) l'isolement .....	9
2) la disponibilité de temps .....	10
3) les disponibilités financières .....	10
4) le souci de sécurité .....	11
5) la précarité démographique des familles .....	11
6) le territoire .....	12
c) les besoins des familles selon les cycles de vie de la famille.....	13
Cadre général d'orientation de la Politique Familiale .....	17
1) Une Politique Familiale Municipale .....	17
a) Penser famille .....	17
b) Agir famille .....	17
2) a) Définition de la famille.....	18
b) Identification des rôles de la famille.....	18
3) But de la Politique Familiale .....	18
4) Objectifs de la Politique Familiale .....	18
5) Principes d'intervention de la Politique Familiale .....	19
6) Les (7) champs d'action de la Politique Familiale et du Plan d'action .....	20
6.1) Description de chaque champ d'action.....	21
7) Mécanismes d'application de la Politique Familiale .....	24
Conclusion .....	26
ANNEXE 1- Processus de consultation.....	27
ANNEXE 2- Résolution pour l'élaboration d'une Politique Familiale Municipale.....	28
ANNEXE 3- Déclaration sur l'accroissement démographique.. .....	29
ANNEXE 4- Résolution pour le Comité Permanent de la Famille .....	30
ANNEXE 5- Déclaration pour la Politique Familiale MRC Asbestos.....	31
Références bibliographiques.....	32



# Historique de la Politique Familiale au Québec

Il y a plus de 30 ans maintenant, le gouvernement québécois créait le Conseil des affaires sociales et familiales, qui devait mener à la création d'une politique familiale. Plusieurs actions ont été entreprises au fil des années et ont mené, en 1984, à la création du Secrétariat à la famille, suite à une prise de conscience de la réalité familiale et à la dénatalité qui touche le Québec.

En 1987, le gouvernement pose les balises d'une politique familiale. En 1988, il met sur pied le Conseil de la famille et de l'enfance. Puis en 1989, le Secrétariat à la famille dépose un premier plan triennal d'action en matière familiale, suivi en 1992 d'un deuxième plan d'action et d'un troisième en 1995-1997. Enfin, en 1996, le gouvernement annonce trois dispositions de la politique familiale : l'instauration d'une nouvelle allocation familiale, le développement de services éducatifs et de garde à la petite enfance et l'instauration d'un nouveau régime d'assurance parentale. En 1997, le gouvernement du Québec légifère pour mettre en œuvre ces dispositions. La création du ministère de la Famille et de l'Enfance suivra la même année.

Les plans d'action successifs du gouvernement du Québec, de 1989 à 1997, interpellent systématiquement les municipalités, qui y trouvent l'inspiration et l'encouragement à agir comme de véritables partenaires.<sup>1</sup>

En mai 2002, dans le plan concerté pour les familles du Québec, les municipalités sont désignées comme des acteurs importants auprès des familles afin de leur procurer un milieu de vie adéquat. L'adoption d'une Politique Familiale Municipale est un pas important vers l'atteinte d'objectifs d'une meilleure qualité de vie. Le plan concerté vise à les soutenir dans l'élaboration de leur propre Politique Familiale Municipale.



## Historique de la Politique Familiale à Asbestos

La Ville d'Asbestos, via son Conseil municipal, a donc décidé de profiter de l'occasion pour se doter de sa propre Politique Familiale Municipale et une résolution a été adoptée en ce sens, le 3 mai 2004 (voir l'extrait du procès-verbal en annexe 2). L'élaboration de cette Politique Familiale Municipale est rendue possible grâce à l'octroi d'une subvention du gouvernement du Québec, dans le cadre du programme « Politique familiale municipale : « **Des milieux de vie pour les familles** », en vue de mettre sur pied une politique familiale municipale et un plan d'action.

« Penser et agir famille », tel est le défi que doivent relever les municipalités du Québec. La Ville d'Asbestos souhaite donc poursuivre dans la même direction pour faire en sorte que les parents aient les moyens, le support et la valorisation nécessaire pour exercer leurs rôles et assumer leurs responsabilités parentales.

À ce jour, la Ville d'Asbestos a entrepris plusieurs actions en vue d'accroître la qualité de vie des familles habitant sur son territoire, telles des tarifs familiaux, l'entretien de plusieurs mini-parcs de quartiers, l'aménagement du Parc du Centenaire, un service de loisirs offrant un OTJ l'été, à un tarif abordable, les services de la Bibliothèque municipale à un coût peu élevé, pour ne nommer que celles-là. Ces services étant présents depuis longtemps déjà, la Ville d'Asbestos désire maintenant intégrer une vision plus globale de la famille au sein de son organisation et de sa structure.

À cet effet, dès février 2000, le Conseil municipal a désigné un représentant des questions familiales au sein du Conseil municipal, afin de siéger au sein du comité de la famille FamillAction. Dans un deuxième temps, la Ville d'Asbestos a été partie prenante à la résolution d'appui de la Déclaration de la MRC d'Asbestos sur l'accroissement démographique (ci-jointe en annexe 3). Plus récemment, le Conseil municipal a résolu de mettre en place un comité permanent de la famille mandaté pour élaborer une Politique Familiale Municipale et voir à assurer le suivi au fil des années de cette politique (voir l'extrait de la résolution en annexe 4).

Une première politique familiale simplifiée avait d'abord été adoptée, dans le cadre de l'Année Internationale de la Famille en 1994. Cette année, la municipalité d'Asbestos désire maintenant se doter d'un outil de référence concernant les familles. Cette nouvelle Politique Familiale est produite en concertation avec différents partenaires du milieu, et elle fait suite à celle produite par la MRC d'Asbestos en 2001 et adoptée par le conseil des maires. La municipalité désire donc se doter d'un plan d'action cohérent et réaliste afin d'améliorer, de façon concrète, la qualité de vie des familles habitant les limites du territoire de la Ville d'Asbestos.

# Portait des familles d'Asbestos

## 1) Profil de la population

La Ville d'Asbestos comptait en 2001, 6 580 citoyens sur son territoire, comparativement à 6 793 en 1996.

### Tableau de la répartition des citoyens selon leur âge

0-4 ans	3,8 %	255 personnes
5-9 ans	4,8%	320 personnes
10-14 ans	5,0%	330 personnes
15-19 ans	5,9 %	390 personnes
20-24 ans	5,3 %	350 personnes
25-29 ans	5,0%	330 personnes
30-34 ans	4,6%	300 personnes
35-39 ans	6,2%	405 personnes
40-44 ans	7,3%	480 personnes
45-49 ans	7,7%	505 personnes
50-54 ans	8,7%	570 personnes
55-59 ans	6,8%	445 personnes
60-64 ans	5,7%	375 personnes
65-69 ans	5,9%	390 personnes
70-74 ans	6,6%	435 personnes
75-79 ans	5,8%	385 personnes
80 et +	4,9%	325 personnes

Source : Institut de la Statistique du Québec, pour l'année 2001

### Constats :

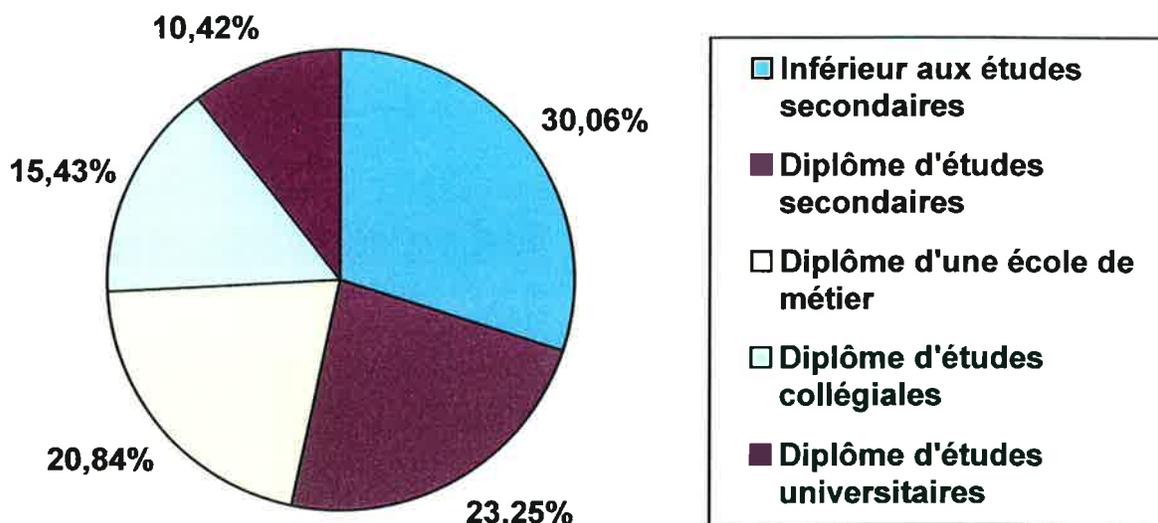
- 1- La population de la Ville d'Asbestos est majoritairement âgée de plus de 40 ans;
- 2- La proportion des naissances annuelles est insuffisante pour assurer un renouvellement démographique, ce qui peut facilement expliquer la diminution constante de la population depuis les 35 dernières années;
- 3- Il y a très peu de jeunes familles sur le territoire puisque les tranches d'âges les moins représentées correspondent aux jeunes de 25 à 34 ans et aux groupes des 0 à 9 ans;
- 4- Il y a légèrement plus de femmes sur le territoire (53%) que d'hommes (47%). (Il n'y a toutefois pas d'incidence majeure de cette constatation);
- 5- L'âge médian de la population est de 46,4 ans.

Suite à ces constats, il est donc souhaitable d'agir pour inciter les jeunes familles à s'établir dans notre municipalité et d'y demeurer.



## Portrait des familles d'Asbestos (suite)

**Tableau représentant les études des citoyens de la Ville d'Asbestos**



Source : Institut de la Statistique du Québec, pour l'année 2001

Cela signifie donc que plus de 53% de la population détient au plus un diplôme d'études secondaires et que seulement 25% de la population s'est munie d'un diplôme post-secondaire. Il est donc important de tenir compte de cette réalité lorsqu'il y a des activités organisées pour la population, autant pour le contenu que le tarif relié aux événements en question.

Soulignons également que le classement des écoles de la municipalité représente bien cette réalité. Les trois écoles du secteur sont cotées 10 (10 représentant les milieux les plus défavorisés). Pour en arriver à ce classement, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille a retenu le niveau de scolarité de la mère et le revenu familial de l'enfant. Toutefois, cette situation a permis la mise sur pied de deux programmes de soutien : **Québec en Forme** et le **Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture**, qui engendrent des activités forts stimulantes pour les jeunes de la municipalité d'Asbestos et de la région.



# Portait des familles d'Asbestos (suite)

## Situation des familles

### a) La réalité démographique des familles :

#### 1) Les caractéristiques :

Il y a actuellement, à Asbestos, environ une cinquantaine de naissances annuellement. Les familles sont présentes partout sur le territoire de la municipalité mais il y a une concentration notable de familles à faible revenu dans les secteurs Pierre-Laporte, St-Barnabé, L'oiseau bleu et Laroche. Par ailleurs, il est possible de constater une autre concentration de familles dans le secteur Beausite, mais il s'agit cette fois de familles avec un revenu plus élevé. Il est également important de noter que la plupart des nouvelles familles qui arrivent actuellement sur le territoire de la Ville d'Asbestos, sont des familles défavorisées qui désirent s'y établir puisque le coût des maisons et des logements est très peu élevé.

#### 2) La composition familiale :

La Ville d'Asbestos compte 985 familles avec enfant. De ces familles avec enfant, 680 (69,03%) familles du territoire comprennent au moins 1 homme, 1 femme et 1 enfant. Pour 285 (28,93%) autres familles, seulement 1 adulte habite avec 1 enfant ou plus.

### b) Les préoccupations familiales :

Issus des rencontres de consultation et du sondage effectués auprès de la population asbestrienne et des réflexions du comité permanent de la famille, nous partageons ici les préoccupations et les besoins qui en sont ressortis :

#### 1) l'isolement :

Comme il n'y a pas de moyens de transport en commun et que plusieurs familles ne possèdent pas de moyen de transport, l'isolement est un enjeu important dans l'amélioration de la qualité de vie des familles d'Asbestos. Comme la plupart des services ne sont pas disponibles à même la municipalité, cela engendre des coûts importants pour les familles qui doivent se déplacer à l'extérieur pour combler leurs besoins. De plus, mis à part le Centre commercial, il n'y a pas d'endroit public où les familles peuvent se rencontrer et échanger (pendant 8 mois par année, le Parc du Centenaire pouvant pallier pour les jours de beaux temps l'été). Par ailleurs, depuis septembre 2004, une Maison des Familles est implantée sur le territoire de la municipalité et pourra pallier à ce manque.



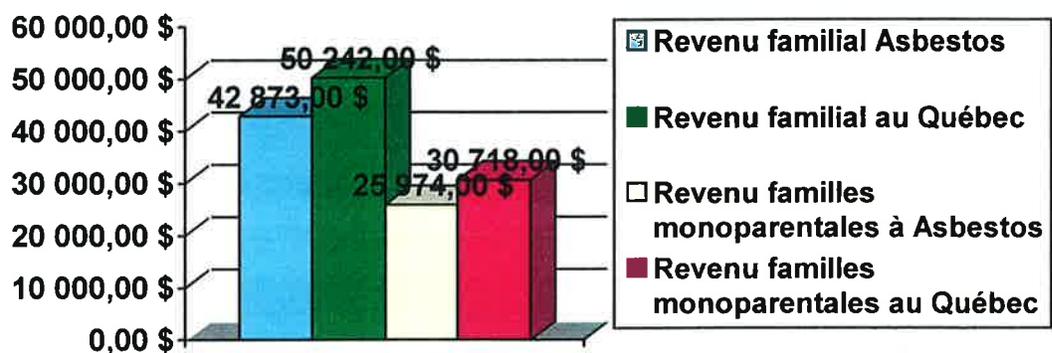
## Portait des familles d'Asbestos (suite)

### 2) La disponibilité de temps :

La réalité quotidienne des familles de la région varie d'un extrême à l'autre. Il y a, d'une part, toutes ces familles où les parents travaillent à l'extérieur pour faire vivre la famille. Les soirs et les fins de semaine sont donc consacrés à transporter les différents membres de la famille à leurs activités respectives et à faire les devoirs ainsi que les tâches domestiques quotidiennes. Ce qui signifie que ces familles n'ont que très peu de temps libre à consacrer à d'autres causes. Toutefois, force est de constater que ce sont majoritairement ces parents qui s'impliquent le plus dans la communauté, malgré le peu de temps qu'ils ont de disponible. À Asbestos, il y a une implication sociale et communautaire très importante, mais comme il y a beaucoup de duplication de services, nous devons être attentif à l'épuisement des bénévoles. Puis, il y a un autre type de réalité où les parents semblent manquer d'intérêt pour s'impliquer dans des activités avec et pour leurs enfants.

### 3) Les disponibilités financières :

**Tableau représentant le revenu familial des citoyens de la Ville d'Asbestos**



Source : Institut de la Statistique du Québec, pour l'année 2001



## Portait des familles d'Asbestos (suite)

Nous constatons que les revenus des familles habitant la Ville d'Asbestos sont moins élevés que les autres familles québécoises. Cette situation est fort probablement engendrée par plusieurs facteurs, dont le fait qu'il s'agit d'un petit milieu où les emplois disponibles ne sont pas très nombreux et diversifiés, mais également par le niveau de scolarité peu élevé de la population en général, tout comme le nombre élevé de prestataires de la sécurité du revenu et de l'assurance-emploi.

### 4) **Le souci de sécurité :**

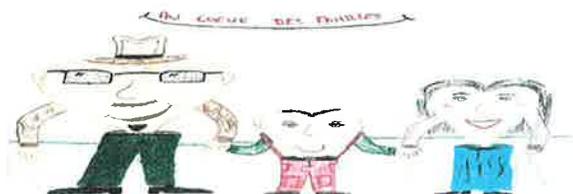
À Asbestos, le niveau de criminalité n'est pas une source majeure d'inquiétude. Ce qui inquiète davantage les familles de la ville, ce sont les jeunes qui se droguent à la vue de tous dans les parcs destinés entre autres aux familles et aux enfants. De plus, la vitesse excessive des voitures dans les limites de la ville en inquiète plusieurs, pour la sécurité de leurs enfants qui y circulent à pied ou en bicyclette pour se rendre à l'école.

### 5) **La précarité démographique des familles :**

La grande difficulté rencontrée dans notre municipalité, c'est d'attirer des familles et encore plus, de les garder ici. Comme il n'y a pas de Cegep, ni d'université à moins de 40 minutes autour, plusieurs familles décident de quitter quand un des enfants arrive à cette étape de sa vie. La plupart des étudiants ne reviennent d'ailleurs pas à la suite de leurs études étant donné le manque d'emplois dans la région, dans leur domaine d'études.

### 6) **le territoire :**

En dépit de certains aménagements effectués par la municipalité, comme des bancs installés dans certaines côtes, force est de constater que la Ville d'Asbestos est bâtie sur un territoire montagneux et même la 1<sup>ère</sup> Avenue est dotée d'une bonne montée, ce qui rend plus difficile les déplacements à pied, en poussette, en vélo ou en chaise roulante. Pour se rendre aux centres de services (tels le Centre commercial, la Bibliothèque municipale, l'Hôtel de ville, l'Aréna, le Centre communautaire), quelques kilomètres avec un parcours montagneux doivent être parcourus, ce qui représente une difficulté pour les familles avec enfants, sans moyens de transport.



## Portait des familles d'Asbestos (suite)

Par contre, Asbestos, par rapport à l'ensemble du Québec, est situé en plein cœur des grandes Villes suivantes : Sherbrooke (45m.), Victoriaville (35m.), Drummondville (50m.) et Trois-Rivières (1h15m.). Montréal et Québec se situent à environ 1h30-1h45 de chaque côté. Cet emplacement privilégié devrait être bénéfique à la municipalité.



## Portait des familles d'Asbestos (suite)

### ***c) Les besoins des familles selon les cycles de vie de la famille :***

Les éléments mentionnés à l'intérieur de ce tableau proviennent des services répertoriés par le Service des loisirs de la Ville d'Asbestos.

Cycles de vie	Besoins	Ressources
<p><b>La petite enfance (5 ans et moins)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* soutien dans le rôle parental</li> <li>* de places disponibles pour faire garder leurs enfants afin de pouvoir continuer de travailler</li> <li>* dénicher de bonnes gardiennes</li> <li>* de conseils, de trucs pour l'éducation de leurs enfants</li> <li>* rencontrer d'autres parents afin de briser l'isolement et créer des liens</li> </ul>	<p><b>Ville d'Asbestos</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bain familial</li> <li>- terrains de jeux</li> <li>- cours de sécurité aquatique</li> <li>- bibliothèque municipale</li> <li>- sentiers de marche</li> <li>- plage publique</li> </ul> <p><b>CLSC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- différents services pour les parents ayant des enfants d'âge préscolaire</li> </ul> <p><b>FamillAction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- liste de gardiennage afin de faciliter la tâche des parents dans leur recherche d'une gardienne</li> <li>- plusieurs activités et services offerts aux familles et aux enfants de ce groupe d'âge</li> </ul> <p><b>CPE Les Poussinelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des services de garde éducatifs en installation</li> <li>- des services de garde éducatifs en milieu familial</li> <li>- un service d'accueil pour les enfants en cheminement particulier</li> </ul> <p><b>CPE Agrigarde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des services de garde éducatifs en milieu familial</li> </ul> <p><b>Cuisines amitiés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un service de halte-garderie</li> </ul> <p><b>Québec en forme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une collaboration pour offrir des activités dans le CPE et à la P'tite école La Rencontre des Bouts d'chou</li> </ul>

		<p><b>Sûreté du Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- clinique annuelle de vérification de sièges d'auto et vérification sporadique en cours d'année</li> <li>- service de location de sièges d'auto pour enfants</li> </ul> <p><b>Commission Scolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le programme Pass-Partout pour les enfants qui fréquenteront la maternelle en septembre prochain</li> </ul>
<p><b>L'enfance (6 à 11 ans)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* d'activités relevant des défis pour leurs enfants</li> <li>* de conseils</li> <li>* de ressources</li> </ul>	<p><b>Ville d'Asbestos</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bain familial + bain libre</li> <li>- terrains de jeux</li> <li>- cours de sécurité aquatique</li> <li>- l'OTJ pour la période estivale</li> <li>- activités pendant la semaine de relâche</li> <li>- terrains de soccer, baseball, basketball, skatepark</li> <li>- bibliothèque municipale</li> <li>- sentiers de marche</li> <li>- plage publique</li> <li>- patinoires municipales</li> </ul> <p><b>CLSC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- différents services pour les parents ayant des enfants d'âge scolaire</li> </ul> <p><b>FamillAction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- liste de gardiennage afin de faciliter la tâche des parents dans leur recherche d'une gardienne</li> <li>- plusieurs activités et services offerts aux familles et aux enfants de ce groupe d'âge</li> </ul> <p><b>Québec en forme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une collaboration est établie afin d'offrir une panoplie d'activités sportives pour les enfants du primaire</li> </ul> <p><b>Sûreté du Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- clinique annuelle de vérification de sièges d'auto et vérification sporadique en cours d'année</li> <li>- service de location de sièges d'auto pour enfants</li> </ul>

		<p><b>Commission Scolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 écoles primaires répondent aux besoins d'éducation des enfants de cet âge</li> <li>- des services professionnels sont offerts aux élèves en difficulté</li> </ul> <p><b>Autres organismes</b></p> <p>Par exemple : les scouts, les cadets de l'air, le club de ski, le club de tir à l'arc, la chorale, etc.</p> <p>*** la municipalité fournit à cet effet une liste détaillée des organismes</p>
<p><b>L'adolescence (12 à 17 ans)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* d'écoute, de soutien et de conseils pour bien vivre cette transition où chaque membre de la famille cherche à délimiter son territoire et à trouver ses propres valeurs</li> <li>* de lieux pour se rencontrer</li> <li>* d'activités stimulantes et enrichissantes</li> <li>* les adolescents veulent également vivre des moments seuls avec des amis pour faire différentes expériences</li> </ul>	<p><b>Ville d'Asbestos</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bain libre</li> <li>- cours de sécurité aquatique</li> <li>- cours de sauvetage</li> <li>- terrains de soccer, baseball, basketball, skatepark, tennis</li> <li>- bibliothèque municipale</li> <li>- des pistes de ski de fond</li> <li>- sentiers de marche</li> <li>- plage publique</li> <li>- patinoires municipales</li> </ul> <p><b>CLSC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- différents services pour les adolescents et les parents ayant des adolescents (drogue, contraception, abus sexuel)</li> </ul> <p><b>FamillAction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- certains services correspondent aux besoins des adolescents et de leurs parents</li> </ul> <p><b>Commission Scolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Polyvalente l'Escale peut répondre, en partie, aux besoins des adolescents et de leurs parents</li> <li>- des services professionnels sont offerts aux élèves en difficulté</li> </ul> <p><b>Maison des jeunes de l'Or Blanc</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- c'est un lieu qui leur permet de vivre des activités stimulantes et enrichissantes avec d'autres jeunes de leur âge, à leur demande et leur initiative</li> </ul>

		<b>Comité de prévention et de concertation jeunesse</b> - comité regroupant 15 organismes de la région afin de faire circuler l'information et de permettre à des idées nouvelles d'émerger concernant les 5 à 35 ans
<b>Lorsque l'on devient parents</b>	* de nouveaux besoins apparaissent lorsque le couple entrevoit fonder une famille. Plusieurs inquiétudes, tant émotives que matérielles peuvent survenir et du soutien tant financier que psychologique sont importants pour traverser cette étape harmonieusement	<b>CLSC</b> - différents services sont offerts aux futurs parents  <b>FamillAction</b> - rencontres entre parents - fête « Des bébés, ça change notre monde... »
<b>Lorsque l'on devient grands-parents</b>	* un nouveau rôle, de nouveaux besoins. Les grands-parents peuvent offrir une richesse insoupçonnée à leur prégéniture. Ils peuvent avoir besoin de ressources pour bien intervenir auprès de leurs enfants et de leurs petits-enfants	<b>CLSC</b> - différents services sont offerts  <b>FamillAction</b> - activités intergénérationnelles

## Synthèse des besoins :

Finalement, ce que les familles ont besoin, tout au long du processus de parentage, c'est de rencontrer d'autres parents, de pouvoir recevoir des informations, des trucs ou des conseils au besoin et d'être écouté dans leurs demandes. Plusieurs ressources sont disponibles dans le milieu, il faudrait par contre tenir compte des familles qui ne sont pas à faible revenu et qui ont, elles aussi, des besoins. Elles sont présentement laissées pour compte. La Maison des Familles devrait pouvoir pallier à cette problématique, de même que de pourvoir aux nouveaux besoins et aux nouveaux questionnements qui se présentent lorsque l'on devient grands-parents.



# Cadre général d'orientation de la Politique Familiale

## 1) Une Politique Familiale Municipale...

En référence à la Politique Familiale de la MRC d'Asbestos, « *la politique familiale exprime la volonté du conseil municipal et des organismes de s'engager à favoriser le mieux-être des familles vivant sur leur territoire. Résultant d'une consultation des services municipaux, des familles et des organismes socio-économiques du milieu, la politique familiale favorise la concertation entre les intervenants agissant auprès des familles.*

*Elle sert de guide lors de la prise de décision sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles. De plus, elle assure une cohérence et une permanence dans les orientations visant les familles. »*

La Politique Familiale de la Ville d'Asbestos se veut un outil qui fournira un cadre de référence pour guider les dirigeants (es) et autres intervenants municipaux à « Penser et agir famille ». De par le passé, les interventions municipales étaient principalement axées vers les individus. Présentement, cette intervention a tendance à être modifiée vers une dynamique et une intervention plus collective.

### A) PENSER FAMILLE

Signifie donc un changement d'attitude qui mènera les intervenants municipaux à s'assurer que les interventions effectuées par la Ville d'Asbestos seront à l'avantage des familles. Il vise à développer le réflexe « famille » dans l'ensemble des organismes et des partenaires qui interviennent auprès des familles.

### B) AGIR FAMILLE

Dans le cadre de la présente politique, « Agir famille » signifie prendre des actions qui viseront à adapter les services municipaux aux réalités familiales et vise à concerter les organismes et les partenaires du milieu. Cela signifie également tenir compte des impacts sur les familles dans les décisions qui sont prises à différents niveaux.



# Cadre général d'orientation de la Politique Familiale (suite)

## 2) La famille

### A) DÉFINITION DE LA FAMILLE

Le comité permanent de la famille, après réflexion et discussion a adopté cette définition :

Le groupe parent (s)- enfant (s) vivant ensemble dans une certaine continuité pour favoriser le développement personnel et social des individus qui la composent.

Source : Conseil des affaires sociales et de la famille dans un avis intitulé « la famille, demain », Ministère des communications. Gouvernement du Québec. 1982.

### B) IDENTIFICATION DES RÔLES DE LA FAMILLE :

- › La famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres
- › La famille permet la transmission de valeurs culturelles à ses membres
- › La famille apporte une contribution indispensable au développement économique, social et culturel de la municipalité

## 3) But de la Politique Familiale

La Politique Familiale Municipale vise, d'abord et avant tout, l'amélioration générale et de façon continue, de la qualité de vie des familles habitant le territoire de la Ville d'Asbestos.

## 4) Objectifs de la Politique Familiale

- fournir un outil de référence pour toute intervention municipale ayant un impact sur la qualité de vie des familles
- Permettre d'établir une communication efficace avec les partenaires du milieu
- assurer une cohérence des interventions à l'égard des familles
- stimuler l'engagement du milieu à l'égard des familles dans un esprit de concertation et de partenariat
- soutenir les organismes impliqués auprès des familles
- administrer en tenant compte de la réalité et des besoins des familles
- accentuer le sentiment d'appartenance et de fierté des familles envers leur municipalité
- développer un « réflexe » famille dans toutes les prises de décision municipales
- favoriser l'interrelation des familles avec la municipalité et ses services
- créer à Asbestos, un milieu de vie favorable à la famille.

# Cadre général d'orientation de la Politique Familiale (suite)

## 5) Principes d'intervention de la Politique Familiale

- Le soutien à apporter aux familles et à leurs membres revient à tous ces partenaires : la municipalité, les organismes familiaux, les établissements d'éducation, de santé et de services sociaux.
- La prise en considération des adolescents, des aînés, des grands-parents et des personnes handicapées en tant que composant du milieu familial dans l'élaboration de cette Politique Familiale Municipale.

### ***La Ville d'Asbestos reconnaît...***

#### **... la diversité des familles**

La cellule familiale traditionnelle s'étant modifiée au cours des dernières années, tous les types de familles sont reconnus comme tels : famille biologique, monoparentale, recomposée, d'accueil, d'adoption.

#### **... la dynamique des familles :**

La famille doit être considérée comme une entité dans laquelle les membres exercent une influence entre eux. Il faut reconnaître que toute intervention, même celles s'adressant à un seul membre de la famille, peut avoir un impact sur les autres membres. À l'inverse, on doit reconnaître également que toute intervention affectant un membre, peut être influencée par les autres membres de la famille.

#### **... le milieu comme intervenant :**

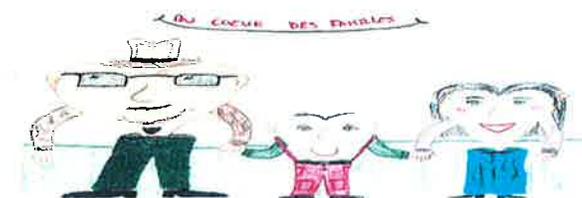
Le milieu doit être reconnu comme le deuxième lieu de socialisation des membres de la famille. Le milieu a donc aussi ses ressources, ses compétences et ses responsabilités dans l'organisation de la vie communautaire nécessaire au support de la vie familiale.

#### **... le partenariat avec les familles :**

Les parents sont les premiers responsables de leur cadre de vie familiale. Cependant, la municipalité, à l'intérieur de ses responsabilités, peut influencer certains éléments de ce cadre de vie. Il faut donc reconnaître l'apport des deux parties et tendre vers des objectifs communs.

#### **... le soutien aux familles :**

Les actions municipales doivent tendre à soutenir et compléter l'effort des familles en respectant leur autonomie.



# Cadre général d'orientation de la Politique Familiale (suite)

## **... la complémentarité des interventions :**

Toutes les solutions n'appartiennent pas à la municipalité. La Politique Familiale doit viser avant tout la complémentarité des interventions entre les services municipaux, para-municipaux et les organismes du milieu, de façon à provoquer une synergie des ressources et à éviter le dédoublement dans les interventions.

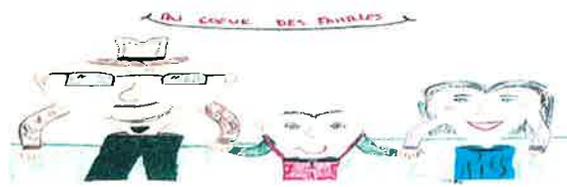
## **... l'implication municipale selon ses responsabilités :**

Les actions et les gestes qui seront posés à l'égard des familles doivent être définis à travers les champs d'action reconnus de responsabilités municipale.

## **6) Les sept (7) champs d'action de la Politique Familiale et du plan d'action**

Chaque secteur de l'organisation municipale a été mis à contribution afin de ressortir les différentes actions déjà entreprises ou qui pourraient être entreprises afin d'améliorer la qualité de vie des familles demeurant dans la ville d'Asbestos. Les sept secteurs suivants ont été retenus afin d'établir un plan d'action concret, cohérent et réaliste pour la municipalité :

- 1) La famille et l'organisation municipale**
- 2) La famille et les loisirs, la culture et la vie communautaire**
- 3) La famille et l'information et la communication**
- 4) La famille et l'urbanisme, l'habitation et la mise en valeur du territoire**
- 5) La famille et l'environnement**
- 6) La famille et la sécurité**
  - a) la sécurité des biens**
  - b) la sécurité des personnes**
  - c) la sécurité routière**
  - d) la sécurité dans les lieux publics**
  - e) le sentiment d'insécurité**
- 7) La famille et le transport**



# Cadre général d'orientation de la Politique Familiale (suite)

## 6.1) Description de chaque champ d'action

### **1) La famille et l'organisation municipale**

L'organisation municipale coordonne l'organisation interne des services, et oriente les prises de décision dans chaque unité de travail. De par son style de leadership, elle peut mener à bonne destination un projet rassembleur comme celui de la Politique Familiale Municipale. Une des façons d'attirer de nouvelles familles dans la municipalité passe par une gestion qui correspond aux besoins de ces familles.

Par contre, l'organisation municipale doit composer avec des budgets restreints, et les moyens choisis pour atteindre certains objectifs seront en fonction de la capacité de payer de la Ville.

La créativité et l'imagination des intervenants dans l'organisation municipale seront alors de mise. Les travaux effectués avec le Comité Permanent de la Famille devront être teintés du désir de collaborer et la volonté de changer les choses, en tenant compte des réalités et de la capacité du milieu.

### **2) La famille et les loisirs, la culture et la vie communautaire**

L'intervention en matière de loisir, de culture et de la vie communautaire contribue à favoriser l'épanouissement de la famille par le maintien et le soutien à l'activité culturelle, sportive, de plein air et de la vie communautaire.

L'intervention communautaire se veut un soutien à l'action des groupes et des organismes travaillant auprès des familles.

### **3) La famille et l'information et la communication**

Il s'agit de fournir l'information pertinente concernant les décisions du conseil municipal, les politiques adoptées, les services disponibles ainsi que les différentes actions menées par le conseil et les services municipaux, pour le bénéfice du public en général et des familles.

Il s'agit de mettre de l'avant diverses interventions favorisant l'information, la promotion, l'accueil et la consultation. Il est responsable de la recherche, de la préparation, de la conception et de la diffusion des programmes d'information. Il voit à l'organisation de conférences de presse et de réceptions civiques, tout en veillant au bon accueil des visiteurs.



# Cadre général d'orientation de la Politique Familiale (suite)

## **La famille et l'information et la communication (suite)**

Il y a collaboration étroite avec tous les autres services municipaux en ce qui a trait à l'information. Diverses publications sont mises à la disposition du public en général ainsi que des familles afin de les informer des différentes activités les concernant, activités qui sont la responsabilité de la Ville d'Asbestos, via son service de loisirs.

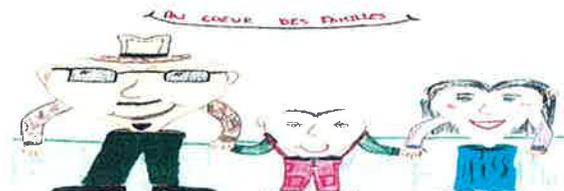
## **4) La famille et l'urbanisme, l'habitation et la mise en valeur du territoire**

L'aménagement urbain permet d'intervenir pour favoriser la création de lieux propices au voisinage, aux relations et, par conséquent, à la vie de famille. Ce secteur voit à apporter les ajustements rendus nécessaires aux différents règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, etc...) afin que ceux-ci tiennent compte de la réalité du milieu et de son évolution ainsi que des nouvelles tendances en matière de construction.

Via son service d'urbanisme, la Ville d'Asbestos contribue et adhère aux programmes gouvernementaux qui soutiennent les organismes qui offrent des logements à prix abordables (HLM). De même, les exigences de la réglementation municipale en matière de construction, de lotissement, de zonage, d'affichage, etc... doivent être respectées. L'émission des permis de construction et de lotissement et des certificats d'autorisation sont émis par ce service. Le personnel joue un rôle important d'informateur auprès des citoyens.

## **5) La famille et l'environnement**

L'environnement est un enjeu majeur pour les années à venir et l'avenir des futures générations. Il s'agit donc de sensibiliser, conscientiser et responsabiliser la population des impacts des actions diverses sur l'environnement et de s'assurer du respect des normes existantes.



## Cadre général d'orientation de la Politique Familiale (suite)

### ***6) La famille et la sécurité***

Ce champ d'intervention comporte 3 intervenants, soit :

- la Sûreté du Québec
- le Service de protection des incendies d'Asbestos
- le Comité des mesures d'urgence de la municipalité

Ces trois instances veillent à assurer la sécurité des habitants du territoire par diverses actions de prévention et de résolution de problèmes. Un lien étroit entre les familles et ces trois partenaires devraient favoriser la mise sur pied de relations harmonieuses au sein de la communauté.

### ***7) La famille et le transport***

Ce secteur vise à assurer à la population la possibilité de se mouvoir à l'intérieur de la Ville, et ce, sans difficulté. Que ce soit pour les familles n'ayant pas de moyens de transport ou encore pour les personnes à mobilité réduite, des solutions de transport adaptés aux besoins visent à répondre à cette clientèle.



# Cadre général d'orientation de la Politique Familiale (suite)

## 7) Mécanismes d'application de la Politique Familiale

### 1) Comité permanent de la famille

Le mécanisme privilégié par la Ville d'Asbestos pour se relier aux familles a été la mise en place d'un comité permanent de la famille. Il a donc été résolu, par le conseil municipal de la Ville d'Asbestos, le 3 mai 2004, de former un Comité Permanent de la Famille (voir annexe 4).

### 2) Mandat

Le mandat du Comité Permanent de la Famille est de réfléchir, étudier et élaborer la Politique Familiale pour la Ville d'Asbestos. Il est également mandaté pour en assurer le suivi au fil des années.

### 3) Fonctionnement

Cette politique permettra aux intervenants municipaux de poursuivre dans un processus d'amélioration constante de la qualité des services municipaux en faveur des familles. Non seulement les actions proposées prendront-elles effet à court, moyen et long terme mais un mécanisme continu de suivi et de révision permettra d'ajuster ces actions aux besoins réels des familles, tout en respectant les contraintes et les ressources du milieu.

Les membres du Comité Permanent de la Famille se rencontreront deux fois l'an pour faire une révision des acquis mentionnés dans le plan d'action de la présente Politique Familiale de la Ville d'Asbestos et s'assurer de la mise en place des éléments non encore structurés ou mis sur pied, auprès des instances concernées. Ils pourront émettre un Sceau Qualité Famille ou émettre un avis d'amélioration d'un service selon les constatations effectuées.



## Cadre général d'orientation de la Politique Familiale(suite)

### 4) composition

#### Membres du comité permanent de la famille



En bas : **Mélanie Laroche**, Chargée de projet pour l'élaboration de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos, **Nicole Forgues, Présidente**, Conseillère municipale responsable des questions familiales, Ville d'Asbestos, **Louise Moisan-Coulombe**, Mairesse, Ville d'Asbestos

En bas : **Michel Bérard**, Représentant de la Sûreté du Québec MRC Asbestos, **Josée Gauthier**, Représentante de La Maison des jeunes de l'Or blanc, **Linda Ratté**, Représentante du CPE Les Poussinelles d'Asbestos, **Nancy St-Cyr**, Représentante du comité FamillAction, **Jeanne-D'Arc Brown**, Représentante du programme Mamie-Secours, **Yvan Provencher**, Directeur des Services à la population, Ville d'Asbestos.

Absentes : **Christine Dubois**, Parent et **Johanne Plamondon**, Représentante du CLSC MRC Asbestos



## Conclusion

Suite aux multiples rencontres, à la consultation publique et au sondage effectués auprès de la population Asbestrienne, il devient possible de constater que les citoyens ont certaines préoccupations et des attentes précises quant aux actions que la municipalité entreprendra dans un avenir rapproché.

La sécurité et les loisirs sont des secteurs prioritaires et les membres du conseil municipal tiendront compte de ces éléments lors des prochaines prises de décision. Il est positif de constater l'ampleur de la participation au sondage et cela démontre un réel intérêt de la population à ce que leur qualité de vie s'améliore sans cesse.

La présente Politique Familiale et le Plan d'action s'y rattachant visent donc à assurer à la population d'Asbestos les meilleures conditions de vie possibles afin que les familles puissent s'y développer harmonieusement et obtenir les services, les ressources et les activités nécessaires à l'actualisation de leur potentiel de parents.

Chaque secteur vise, à cet effet, à améliorer et à maintenir certains services offerts aux familles et toute la population pourra s'y retrouver dans le plan d'action, qui recoupe la plupart des interventions qu'ils ont faits au cours de la dernière année.

Souhaitons que tous et chacun collaborent dans la poursuite de cette belle démarche qui vise à ce que la Ville d'Asbestos soit un milieu de vie agréable pour les familles et que celles-ci soient nombreuses à joindre les rangs de celles qui ont déjà adoptées la région. La Politique vise également à augmenter la qualité de vie des familles déjà présentes dans les limites de la municipalité afin qu'elles désirent s'y implanter définitivement et bâtir leur famille et leurs rêves ici, à Asbestos.



# ANNEXE 1

## Processus de consultation

Chacune des personnes mentionnées dans cette section a été rencontrée sur une base individuelle afin d'amener une prise de connaissance du projet de plan d'action pour la Politique Familiale Municipale pour la Ville d'Asbestos. Ce plan a été retravaillé suite à ces consultations pour en arriver à la version finale jointe à ce document.

Michel Bérard	Agent Sûreté du Québec MRC Asbestos
Sylvain Couture	Inspecteur municipal, Ville d'Asbestos
Éric Dion	Coordonnateur Maison des Jeunes de l'Or Blanc
Marie-Paule Drouin	Propriétaire Station de Radio CJAN
Denis Hinse	Lieutenant Sûreté du Québec MRC Asbestos
Diane Hinse	Secrétaire aux loisirs, Ville d'Asbestos
Fernand Lallier	Propriétaire Journal Les Actualités
Ann Marchand	Directrice des Loisirs, Ville d'Asbestos
Louise Moisan-Coulombe	Mairesse, Ville d'Asbestos
Yvan Provencher	Directeur des services à la population, Ville d'Asbestos
Mario Savoie	Directeur des travaux publics, Ville d'Asbestos

Les conseillers municipaux ont, quant à eux, été rencontrés lors d'une séance de plénier afin de leur soumettre le projet et obtenir leur approbation.

Serge Boislard	Conseiller municipal, Ville d'Asbestos
Clément Croteau	Conseiller municipal, Ville d'Asbestos
Nicole Forgues	Conseillère municipale, Ville d'Asbestos
Louise Fréchette	Conseillère municipale, Ville d'Asbestos
Hugues Grimard	Conseiller municipal, Ville d'Asbestos
Gilles Messier	Conseiller municipal, Ville d'Asbestos

Les enfants de la région et leur famille ont également collaboré à la composition de ce document en participant à un concours de dessins initié par FamillAction afin de dénicher un chef d'œuvre pour représenter le thème de la Politique Familiale Municipale : « Au cœur des Familles ».



## ANNEXE 2

# Résolution pour l'élaboration d'une Politique Familiale Municipale



### **EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ASBESTOS**

À une séance du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce  
lundi, 3<sup>e</sup> jour du mois de mai 2004, à l'hôtel de ville d'Asbestos, à 19h30.

Sont présents à la séance : madame la mairesse Louise Moisan-Coulombe,  
mesdames et messieurs les conseillers : Nicole Forgues, Louise Fréchette, Gilles Messier,  
Hugues Grimard, Serge Boislard et Clément Croteau. Tous les membres du Conseil  
présents, forment quorum sous la présidence de madame Louise Moisan-Coulombe,  
mairesse, il est donc procédé comme suit :

**2004-121**

#### **ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE FAMILIALE**

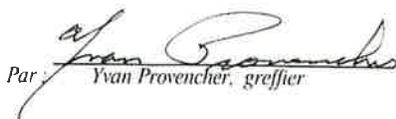
Considérant l'importance d'assurer aux familles un milieu de vie de qualité,  
il est proposé par le conseiller Gilles Messier, appuyé par le conseiller Hugues Grimard et  
résolu que la Ville d'Asbestos élabore une politique familiale dans un délai de six (6) mois.

ADOPTÉ

(SIGNÉ) LOUISE MOISAN-COULOMBE, MAIRESSE

(SIGNÉ) YVAN PROVENCHER, GREFFIER

Copie conforme au Livre des procès-verbaux  
de la Ville d'Asbestos, en date du 11 mai 2004.

Par   
Yvan Provencher, greffier

## ANNEXE 3

# Déclaration sur l'accroissement démographique

### DECLARATION DE LA MRC D'ASBESTOS SUR L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE

#### Mise en contexte...

*Le plan stratégique de développement socio-économique de la MRC d'Asbestos est en élaboration depuis maintenant deux ans. La présente déclaration vise à rallier tous les secteurs de développement, tous les acteurs et tous les élus à un objectif commun. De plus, elle ambitionne être l'orientation globale qui assurera une cohérence et une grande unité d'actions. C'est pourquoi chaque groupe d'intervenants du territoire de la MRC est invité à en prendre connaissance et d'y adhérer de façon officielle.*

**CONSIDÉRANT** le déséquilibre et la décroissance démographique qui nous affectent depuis 35 ans et que cette situation persiste toujours;

**CONSIDÉRANT** les constats identifiés :

- que la création d'emplois ne peut garantir à elle seule un accroissement démographique;
- que notre expérience à chercher des réponses aux circonstances qui nous affectent a été par *gestion de crise* plutôt que par *gestion proactive* ;
- le cercle vicieux dans lequel notre région est plongée et qui se traduit dans le langage populaire par les expressions: « *Y a pas de jobs, y a pas de monde, y a rien à faire, pas de services, pas d'attraits* ».

**RECONNAISSANT** l'importance et la diversité de nos ressources sur le territoire,

**RECONNAISSANT** la force du milieu et l'implication d'un nombre important d'acteurs.

**EN CONSÉQUENCE,**

**NOUS LES MEMBRES \_\_\_\_\_ DU TERRITOIRE DE LA MRC D'ASBESTOS**  
*Organisme*

**RECONNAISSONS** que la croissance démographique représente le principal enjeu pour la MRC d'Asbestos au cours des années à venir et qu'ensemble, les acteurs du milieu doivent se mobiliser autour de cette question.

**DÉCLARONS** qu'à titre d'acteurs du milieu, nous allons faire de l'objectif de croissance démographique un principe de base pour nos actions en posant des gestes concrets à partir des éléments suivants :

- La mobilisation des acteurs et des actrices de la région
- L'amélioration du sort de nos familles
- L'innovation et la créativité dans la recherche de solutions
- La valorisation de notre milieu, de nos services et de nos activités
- Le développement d'une identité locale positive
- La promotion et la mise en valeur de notre région et de ses habitants
- Le dynamisme de nos intervenants, professionnels et dirigeants
- Le respect de nos valeurs, de nos ressources et de notre environnement
- L'approche proactive de nos interventions
- La valorisation et l'encouragement au développement de l'entrepreneurship
- La diversification du développement économique

**AFIN DE CONCRÉTISER CETTE DÉCLARATION, NOUS NOUS ENGAGEONS :**

- ❖ à être des agents multiplicateurs en travaillant à la mobilisation du milieu autour de la question de l'accroissement démographique de la MRC d'Asbestos;
- ❖ à identifier des suggestions que nous ou nos partenaires peuvent réaliser afin de permettre l'atteinte de l'objectif;
- ❖ à établir, avant le 30 août 2001, un **calendrier d'actions** que nous poserons pour favoriser l'atteinte de l'objectif régional;
- ❖ à assurer un suivi de nos actions lors de chaque fin d'année de notre organisme.

## ANNEXE 4

# Résolution pour la formation d'un Comité Permanent de la Famille



### **EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ASBESTOS**

À une séance du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce lundi, 3<sup>e</sup> jour du mois de mai 2004, à l'hôtel de ville d'Asbestos, à 19h30.

Sont présents à la séance : madame la mairesse Louise Moisan-Coulombe, mesdames et messieurs les conseillers : Nicole Forgues, Louise Fréchette, Gilles Messier, Hugues Grimard, Serge Boislard et Clément Croteau. Tous les membres du Conseil présents, forment quorum sous la présidence de madame Louise Moisan-Coulombe, mairesse, il est donc procédé comme suit :

**2004-123**

#### **FORMATION D'UN COMITÉ DE LA FAMILLE**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Hugues Grimard et résolu de former un comité permanent de la famille dont le mandat sera de réfléchir, étudier et élaborer notre politique familiale municipale et également d'assurer le suivi au fil des années de cette politique.

Ce comité sera présidé par la conseillère désignée par le Conseil municipal à titre de responsable des questions familiales, soit madame Nicole Forgues. Le Conseil municipal d'Asbestos désigne les personnes suivantes membres de ce comité :

- Louise Moisan-Coulombe, mairesse de la Ville d'Asbestos
- Yvan Provencher, directeur des Services à la population
- Josée Gauthier, représentante de la Maison des jeunes
- Linda Ratté, représentante du CPE les Poussinelles
- Jeanne d'Arc Brown, représentante de Mamie Secours
- Michel Bérard, représentant de la Sûreté du Québec de la MRC d'Asbestos
- Nancy St-Cyr, représentante du comité FamillAction
- Johanne Plamondon, représentante du CLSC de la MRC d'Asbestos
- Christine Dubois, représentante du Comité de prévention et de concertation jeunesse de la MRC d'Asbestos
- Mélanie Laroche, chargée de projet de la politique familiale municipale

ADOPTÉ

(SIGNÉ) LOUISE MOISAN-COULOMBE, MAIRESSE

(SIGNÉ) YVAN PROVENCHER, GREFFIER

## ANNEXE 5

# Résolution pour la nomination d'une responsable des questions familiales



### **EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ASBESTOS**

À une séance du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce lundi, 3<sup>e</sup> jour du mois de mai 2004, à l'hôtel de ville d'Asbestos, à 19h30.

Sont présents à la séance : madame la mairesse Louise Moisan-Coulombe, mesdames et messieurs les conseillers : Nicole Forgues, Louise Fréchette, Gilles Messier, Hugues Grimard, Serge Boislard et Clément Croteau. Tous les membres du Conseil présents, forment quorum sous la présidence de madame Louise Moisan-Coulombe, mairesse, il est donc procédé comme suit :

**2004-122**

#### **NOMINATION D'UNE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES**

Considérant l'impact de toutes décisions et de tous projets du Conseil sur la qualité de vie des familles, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Clément Croteau et résolu que la Ville d'Asbestos désigne madame Nicole Forgues, conseillère municipale, responsable des questions familiales (RQF), laquelle assurera un lien avec la communauté sur toutes les questions familiales, aura la responsabilité du comité de la famille et veillera au nom du Conseil, au bon cheminement du développement du suivi de la politique familiale.

ADOPTÉ

(SIGNÉ) LOUISE MOISAN-COULOMBE, MAIRESSE

(SIGNÉ) YVAN PROVENCHER, GREFFIER

Copie conforme au Livre des procès-verbaux  
de la Ville d'Asbestos, en date du 11 mai 2004.

Par :   
Yvan Provencher, greffier

## Références bibliographiques

- 1- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, 2003, 25 p.
- 2- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FAMILLE. *Nouvelles dispositions de la Politique Familiale : Les enfants au cœur de nos choix*, Québec, ministère de l'éducation et de la Famille, 1997, 40 p.
- 3- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Le Québec en amour avec la famille, plan concerté pour les familles du Québec*, Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, 2002, 41 p.
- 4- Institut de la Statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales, Recensement québécois 2001, Stéphane Ladouceur, économiste
- 5- Commission scolaire des Sommets, département des Ressources Éducatives
- 6- Centre Local Emploi, MRC Asbestos
- 7- MRC de Coaticook, *Politique Régionale de la Famille de la MRC de Coaticook*, version abrégée, 1996
- 8- Ville de Drummondville. Politique Familiale. *La Famille, une richesse pour notre ville*. 4 octobre 1999.
- 9- MRC d'Asbestos. Politique Familiale MRC d'Asbestos.

